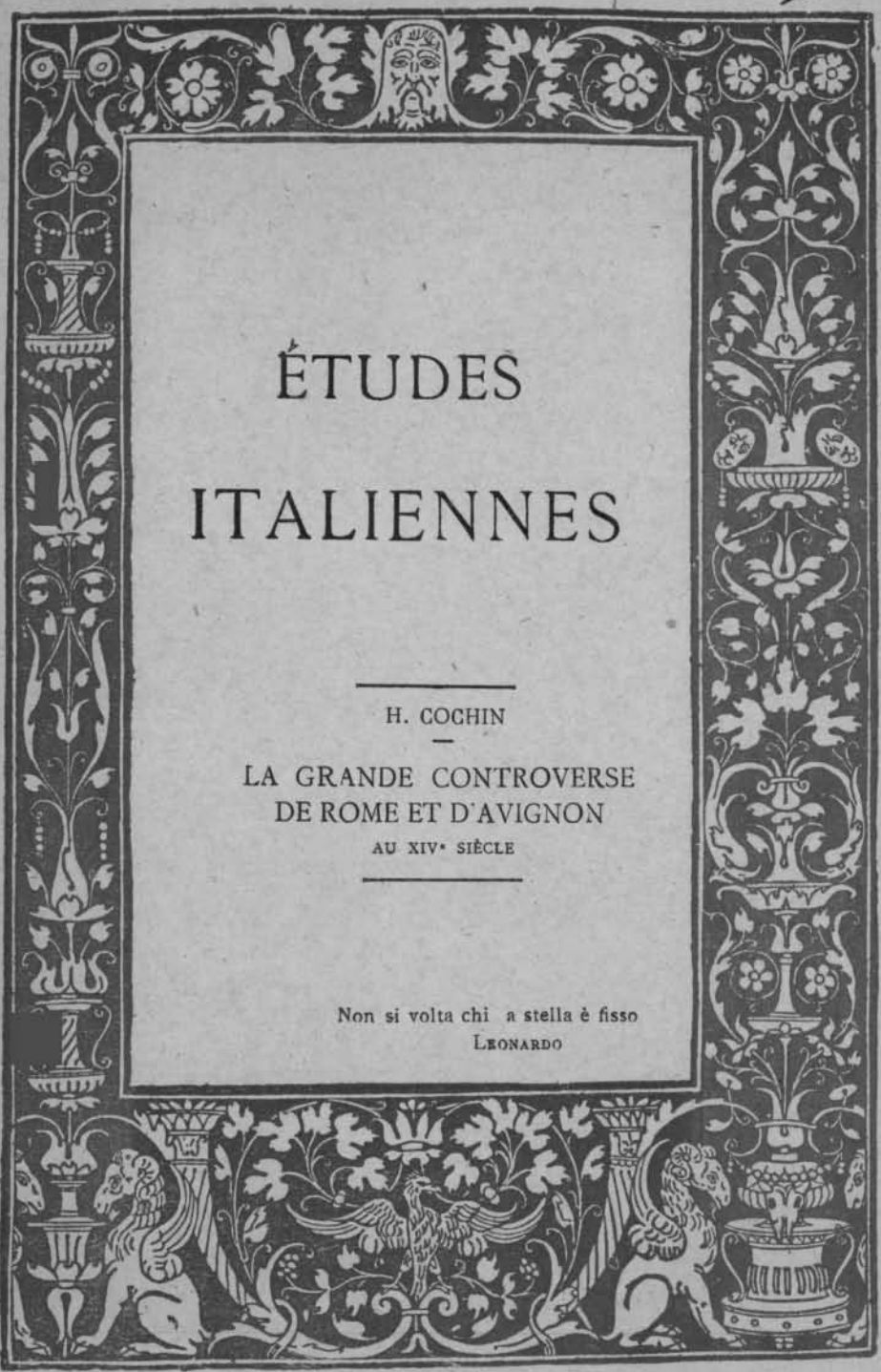


A. M. S. Rinach

Pas a SR  
RTF 1069 P

Henry Costin

Cochin



ÉTUDES  
ITALIENNES

H. COCHIN

LA GRANDE CONTROVERSE  
DE ROME ET D'AVIGNON  
AU XIV<sup>e</sup> SIÈCLE

Non si volta chi a stella è fisso  
LEONARDO

EDITIONS ERNEST LEROUX, 28, RUE BONAPARTE, PARIS (VI<sup>e</sup>)

Bibliothèque Maison de l'Orient



129919

# ÉTUDES ITALIENNES

Publiées par l'Union Intellectuelle Franco-Italienne

Comité de Rédaction : MM. E. BOUVY, H. HAUVETTE, E. JORDAN

---

Troisième Année. — N° 2. — Avril-Juin 1921

---

## SOMMAIRE :

	Pages
E. BOUVY. — « Fêtes Vénitiennes » . . . . .	65
H. COCHIN. — <i>La grande controverse de Rome et Avignon au XIV<sup>e</sup> siècle (un document inédit) (2<sup>e</sup> article)</i> . . . . .	83
F. RAVELLO. — <i>La « Tessitrice » di Giovanni Pascoli</i> . . . . .	95
A. GIVELET. — <i>La participation de l'Italie aux progrès de l'électricité (2<sup>e</sup> article)</i> . . . . .	102

## VARIÉTÉS

H. HAUVETTE. — <i>La date de la « canzone » de Pétrarque « l'vo pensando »</i> . . . . .	112
--	-----

## BIBLIOGRAPHIE

Papini e Pancrazi, <i>Poeti d'oggi</i> (H. BEDARIDA) . . . . .	115
Gentile, <i>Origini della filosofia contemporanea in Italia</i> (J. ROGER CHARBONNEL) . . . . .	120
Gielly, <i>L'âme siennoise</i> (Y. LENOIR). . . . .	125
CHRONIQUE . . . . .	127

---

## ABONNEMENTS :

FRANCE, ITALIE : 16 francs. — UNION POSTALE : 20 francs  
UN NUMÉRO : 5 francs

ÉDITIONS ERNEST LEROUX, 28, RUE BONAPARTE, PARIS (VI<sup>e</sup>)

# La grande controverse de Rome et Avignon au XIV<sup>e</sup> siècle

(Un document inédit)

---

Le retour du Saint-Siège à Rome, après soixante-dix ans de séjour en France, est un événement qui agita profondément les esprits en France et en Italie. Mais la surexcitation fut à son comble par les tergiversations qui s'en suivirent : le départ brusque d'Urbain V, son retour, plus brusque encore, les longues hésitations de Grégoire XI son successeur — des incertitudes qui durèrent dix ans — il n'en fallait pas tant, en cet âge violent, pour soulever de violentes passions, qui ont laissé leur trace dans une littérature surchauffée, littérature d'invectives et de pamphlets.

Les types connus de cette littérature sont la lettre écrite à Pétrarque par un moine français en qui Pierre de Nolhac a définitivement reconnu Jean de Hesdin<sup>1</sup>, et la réponse de Pétrarque sous ce titre : *Apologia contra Galli cujusdam anonymi calumnias*. C'est la renommée de Pétrarque qui a sauvé de l'oubli la lettre de Jean de Hesdin. Car Pétrarque ne pouvait pas publier son *Apologie* sans publier aussi l'invective du français, dont il voulait seulement cacher le nom à la postérité. Un autre français, qui lui a répliqué, et dont je publie aujourd'hui la réplique, n'a pas eu la même chance. Car, de sa réplique, Pétrarque n'a même pas eu connaissance, suivant

1. Voir Hauréau, Jean de Hesdin, dans *Romania* (XXII, p. 276). Hauréau parle aussi de Simon de Hesdin, le premier traducteur de Valère Maxime.

toute apparence; il était mort, sans doute, avant qu'elle pût en parvenir.

Ces passions sont bien éteintes, et les violences de ces polémiques nous paraissent excessives jusqu'au ridicule. Mais elles nous ont laissé des enseignements excellents sur l'état des esprits et des mœurs en France et en Italie, à la veille du Grand Schisme. Il ne reste rien, et moins que rien, des injures réciproques que se lançaient des français et des italiens contre leurs deux patries. Cette partie négative même a pourtant son intérêt historique : il n'est jamais inutile pour juger un homme de savoir quels reproches iniques lui font ses ennemis ; — de même pour juger un peuple.

Mais tout est à retenir de la partie positive, des éloges que chacun des adversaires a fait de sa patrie. C'est là que les formes du patriotisme de ces âges lointains s'affirment avec précision. Nous trouvons face à face le patriotisme doctrinal et théorique si puissant de Pétrarque, et celui beaucoup plus pratique de ses obscurs contradicteurs. Celui-ci repose sur une conscience réelle et présente (malgré les récents malheurs de la Guerre de Cent ans), — de la puissance et de la prospérité que possède la monarchie française. L'autre exalte la grandeur de la Ville éternelle, son antique domination sur le monde, et proclame audacieusement : « L'Histoire n'est pas autre chose que la gloire de Rome. »

J'apporte un nouveau document à cette histoire des patriotismes : la dernière réplique venue de France à Pétrarque après sa violente *Apologie*.

\*  
\* \*

Il arrive à son heure. Au moment même où j'y mettais la main, la fameuse discussion semblait revenue à l'ordre du jour en Italie. Elle sera éclairée désormais par une excellente publication. Nous ne sommes plus réduits à chercher le texte de la lettre de Jean de Hesdin et de l'*Apologie* dans les manuscrits ou les horribles éditions du xvi<sup>e</sup> siècle. Le professeur Cocchia,

l'un des bons maîtres de l'Université de Naples, bien connu par ses précédents travaux d'érudition, a établi et publié un texte critique, qui ne laisse rien à désirer. Il y a joint un commentaire savant, qui témoigne une fois de plus de son information vaste et précise<sup>1</sup>.

On pouvait se demander si aucun français n'avait songé à répondre à la diatribe où Pétrarque nous avait si fort malmenés? Ce silence était peu probable. Mais on ne connaissait pas la réponse. — C'est cette réponse que j'ai eu la chance de rencontrer dans un manuscrit des *Nouvelles acquisitions* de la Bibliothèque nationale (n° 1985), — et que l'on pourra lire ici<sup>2</sup>.

Je dois, pour en faire comprendre l'intérêt, reprendre en quelques mots la suite des événements qui l'ont précédé, — en insistant sur certains points qui doivent être mis en lumière.

Qu'Urbain V ait sagement agi, en vue de l'avenir de l'Église romaine, en la ramenant à Rome, c'est ce dont nul, je pense, ne doute aujourd'hui. Et il faut faire honneur à Pétrarque de l'appui, certainement efficace, qu'il lui a donné. Cela n'empêche qu'il ait, dans la lutte, mêlé à ses meilleurs arguments, des passions et des préjugés, que l'âge n'avait fait qu'exagérer dans son cœur. D'autre part, si dans le camp français, trop de passions aussi se soulevaient, il ne faut pas nier qu'il n'y eut quelques arguments sérieux à faire valoir. La thèse italienne avait pour force l'intérêt suprême de la religion chrétienne, et cette force là, finalement, devait tout primer. La thèse française, était favorable assurément à la sécurité présente et à la prospérité du Saint-Siège; — n'oublions pas qu'elle était conforme à l'intérêt de la monarchie française, et il ne faut pas s'étonner

1. Magistri Iohannis de Hysdinio — Invectiva contra Fr. Petrarcham — et Fr. Petrarchae — contra cujusdam Galli calumnias — Apologia. — *Revisione critica del Testo con introduzione storica e commento*. — (Memoria letta alla R. Accademia di Archeologia, Lettere e belle arti di Napoli dal Socio Enrico Cocchia), Naples, 1920. — J'ai été très heureux de donner à mon aimable confrère mon concours pour l'examen des trois MSS parisiens : Par. lat. 14582, 16232 et *Nouv. Acqu.* 1985.

2. J'ai donné communication du document à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 9 avril 1920.

que ce point de vue là fit tout oublier à nos compatriotes, — au lendemain des grandes angoisses patriotiques.

Il faut admirer grandement Urbain V. si la première de ces deux forces prit tout d'abord le dessus dans son âme pieuse, et le décida à partir pour Rome en 1367; — mais il ne faut pas s'étonner beaucoup si la seconde garda assez de force sur lui pour l'entraîner un certain jour et le ramener à Avignon en 1370, — où il mourut, de chagrin sans doute et de perplexité.

Mais si nous apercevons de loin, dominant tout le débat, les deux raisons supérieures, — elles sont loin de tenir toute la place dans les discussions. Ce qui y surnage et y déborde, c'est une comparaison, qui n'avait pas grand chose à y faire, des deux pays, Italie et France, et de leurs mérites réciproques. C'est là surtout ce qui fit que les passions s'agitèrent.

\*  
\* \*

Les lignes générales de cette comparaison se résument dans une conversation que Pétrarque raconte à Urbain V, dans sa première lettre, — conversation qu'il avait eue en 1351 au bord du lac de Garde avec le Cardinal de Boulogne<sup>1</sup>. — L'Italie est belle, dit le français; mais la France est la mieux gouvernée! — Et en effet, aux yeux des peuples de l'Europe, la France était le modèle de l'ordre, de la sécurité. Et, aux jours même de la Guerre de Cent ans, c'était là l'orgueil des français.

A l'affirmation du Cardinal de Boulogne, Pétrarque ne répliquait qu'une chose, et avec grande modération, car ce n'était pas encore le temps des passions furieuses; et c'était à peu près ceci : l'Italie restera toujours la plus belle, et elle pourra en outre arriver à être bien gouvernée; et la France ne changera pas! — Et voilà ce qui était au fond de toute grande âme

1. On trouvera traduit en français ce passage de la lettre à Urbain V (*Sen.*, VII, 1), avec beaucoup d'autres passages des œuvres de Pétrarque, dans mon volume : *Pétrarque*, dans la *Collection des Cent Chefs-d'œuvre* (La Renaissance du Livre, 1920).

italienne de ces âges : le désir du « buon governo. » Cela se résumait dans un gouvernement *romain*; telle avait été la pensée de Dante quand il appelait l'Empereur, — telle celle de Pétrarque quand il appelait le Pape.

Tout cela, dans la controverse, n'apparaît qu'à la cantonade. Ce qui y jaillit au premier plan, c'est le flot des détails où apparaissent les deux amours-propres nationaux. Cela va, comme on sait, jusqu'à la grande question du « vin de Beaune! » — On a bien reproché à Pétrarque d'avoir tant insisté sur cette vétille. Ce n'est pas lui qui l'a mise sur le tapis. Cette vétille revient dans tous les documents du débat. Et, il faut bien croire qu'elle avait son importance! Nos pères étaient ainsi faits : Le vin de France était le symbole de la patrie. Hors même des pamphlets, ce cher vin apparaît dans des documents officiels<sup>1</sup>.

\*  
\* \*

Ces divers aspects, petits et grands, trouvent leur place dans la grande lettre au pape de 1366<sup>2</sup>, si noble et grandiose, si animée aussi de l'intempérante passion qui était la nature de Pétrarque : « *di natura fu indegnante!* » — La lettre reçut du pape un grand accueil; je reste convaincu qu'elle eut grande influence sur la décision que prit le pape de quitter Avignon. Il la prit assez précipitamment. Quand le roi de France s' alarma, il était trop tard. Nous savons tout maintenant sur l'ambassade qu'envoya Charles V, sa composition, les dates de son voyage. Il faut lire tout le chapitre « *Le pape Urbain V et le Roi de France* », dans l'*Histoire de Charles V*, de M. Delachenal<sup>3</sup>. L'ambassade, mise en route au milieu d'avril (1367) arrive à Chalon-sur-Saône le 21. Or le pape quitta Avignon le 30. On

1. On a cité déjà le bref du 29 juillet 1368 qui autorisait l'embarquement à Marseille de 60 tonneaux de vin de Bourgogne. Il y avait à ce moment là dix mois que la cour romaine vivait à Rome (Theiner, *Cod. diplom. dom. Temp.* S. Sedis. II. cccxxv).

2. *Sen.* VII, lettre unique.

3. Tome III, à partir notamment de la page 511.

voit que les envoyés du roi de France purent à peine, en doublant les étapes, être rendus à temps pour faire entendre le discours de protestations et de plaintes que le Roi très chrétien faisait adresser au pape. L'orateur n'était pas Nicolas Oresme, comme on l'a longtemps cru, mais Ansel Choquart (dont Delachenal nous a révélé la curieuse figure). Le discours, outre qu'il était tardif, nous paraît médiocre et verbeux. Il ne fut pas si vain pourtant, qu'on le pourrait croire. Il reste la base de la discussion. Certains de ses arguments avaient porté. La preuve en est que Pétrarque les a repris<sup>1</sup>.

Le départ du pape n'avait pas mis fin à la controverse. Au cours d'un long et pénible voyage, et une fois arrivés à Rome, les prélats français eurent soin de l'entretenir. Le pape n'avait parmi eux que deux appuis : son frère, tout dévoué à sa politique, et Philippe de Cabassole, l'ami de Pétrarque, qu'il allait bientôt faire cardinal. Cabassole, avec l'approbation du pape, excitait Pétrarque à rester sur la brèche. Pétrarque recevait les messages du souverain pontife et transmettait les siens par l'entremise de son compatriote le florentin Francesco Bruni, secrétaire apostolique.

C'est ainsi que Pétrarque écrivit une longue lettre au pape à Rome<sup>2</sup>, pour combattre les arguments des français et spécialement le discours d'Ansel Choquart. Elle fut écrite à Venise à la fin de 1367 ou au début de 1368; mais elle ne fut remise qu'à la fin de l'hiver, ainsi que nous l'apprend une autre lettre adressée à Bruni, lequel devait remettre la lettre au pape.

Cette lettre au pape, au début de 1368 est très importante. La correspondance d'ailleurs se continua, mais non immédiatement. Entre temps, Pétrarque, toujours dévoué aux Visconti

1. Il est curieux de voir comme certains traits du pauvre discours restent dans la discussion jusqu'au bout. Je remarque par exemple la citation de la légende du *Domine quo vadis*? Pétrarque y revient maintes fois. *Ep. var.*, 3, *Sen.* IX, 1. *Apologia*, ed. Cocchia, p. 156.

2. *Sen.* IX, 1. Voir à son sujet la lettre suivante IX, 2, écrite à Padoue, où P. était ramené tous les ans au Carême par ses devoirs de chanoine. En 1368 le mercredi des Cendres était le 22 Février).

avait fait un rapide et difficile voyage à Pavie, où se célébrait la conclusion de la paix entre l'Église et les seigneurs de Milan.

Les lettres suivantes sont de l'été<sup>1</sup>. Elles répondent aux instances d'Urbain qui supplie le poète de venir à Rome, où sa présence assurément aurait eu grande importance. On lui reprochera de différer ce voyage, et on lui fera remarquer avec quelque aigreur que sa santé, qu'il objectait toujours, n'avait pas empêché son voyage à Pavie. A vrai dire sa santé empirait de jour en jour ; et quand finalement il se mit en route, et dût renoncer au voyage commencé, au printemps 1370, ce fut à cause d'accidents vraiment graves.

\*  
\* \*

Et l'on ne peut guère supposer quelque mauvaise volonté de la part de Pétrarque. Tant de choses semblent de nature à l'avoir plutôt charmé et attiré à Rome ! Le Saint-Siège prenait des mesures comme pour une installation définitive. On se mettait à réparer les édifices qui menaçaient ruines. On réformait les mœurs de la Curie. Enfin, spectacle presque inouï, Rome voyait ensemble réunis le pape et l'Empereur ! La visite de Charles IV à Rome au printemps de 1369 est un événement que Pétrarque jadis eût en vain appelé de ses vœux.

Sur l'état de Rome pendant ces deux années 1368 et 1369, nous avons d'admirables documents, dont Cocchia a bien signalé toute l'importance. Les lettres de Coluccio Salutati, (appuyées des copieuses et savoureuses notes de Francesco Novati) Coluccio était alors adjoint à Bruni secrétaire apostolique ; il était un admirateur passionné de Pétrarque, un de ses fervents disciples de la jeune génération. Pétrarque avait écrit à Coluccio en octobre 1368<sup>2</sup>, et Coluccio lui répondait le 4 janvier 1369<sup>3</sup>, lui rendant compte de l'effet de sa lettre au pape arrivée au printemps précédent. Ils s'exprime avec une rare fran-

1. *Sen.* XI. I. 2.

2. *Sen.* XI. 3.

3. *Epistolaire* de Col. Sal. Ed. Novati *Lib.* II. I. VIII.

chise. Il ne cache pas au maître que sa lettre au pape lui a paru un peu vive, étant donné qu'après tout le pape lui aussi est un français ! Malgré cela il lui assure qu'Urbain V l'a reçue avec une grande bienveillance. En revanche, ce qui ne nous étonne pas, elle a causé la plus vive irritation parmi les cardinaux français, furieux des injures adressées à la France et pleins de haine pour l'Italie.

Au sujet des reproches que les français font aux italiens, Coluccio entre dans des détails bien curieux. On discutait à loisir sur les détails les plus minutieux, tels que, — toujours ! — les vins des deux pays : le vin de Beaune est pour les français le garant de la sobriété et de la tempérance, tandis que les vins d'Italie troublent le cerveau. Tout est meilleur en France qu'en Italie, jusqu'à la musique et au chant, car les italiens ne chantent pas, mais *chevrotent*<sup>1</sup>. Ce qui est plus sérieux c'est que les français vantent le nombre, la beauté, la richesse, la population de leurs villes. Ils se croient supérieurs en tout, et notamment dans cette « science des sciences, la théologie », — car ils célèbrent « la toute puissante université de Paris, d'où sortent tant de maîtres, de bacheliers, de licenciés, et par laquelle ils croient qu'ils éclairent le monde et la foi catholique, ainsi que fait un soleil ». — Ils disent que le titre de « maître » qu'on rapporte de Paris est supérieur à tout autre, et que les italiens même viennent y chercher cette supériorité.

Ces traits de la lettre de Coluccio Salutati se rapportent bien aux éléments de la discussion dans les divers documents précédents.

Mais voici où Coluccio va nous instruire sur l'avenir de la grande controverse. S'il engage Pétrarque à se tenir prêt à la lutte, c'est parce qu'on s'y prépare du côté français. Tous les cardinaux s'y « aiguisent » d'avance (*sese acciunt*). Et Coluccio dit au maître : « Tu n'auras pas seulement affaire à l'homme

1. Exprimé par le curieux verbe : *capricare*, dont on trouve ici, peut-être, un exemple unique.

qui a développé l'ambassade royale », mais à « un bataillon de chapeaux rouges » !..

Il était question d'ouvrir une sorte de concours entre les partisans de la France et ceux de l'Italie, et Coluccio ajoute : « le Vicaire de Jésus-Christ a annoncé qu'il serait le juge du débat ».

Voilà où l'on en était après quinze mois de séjour à Rome ! On voit quelle importance pouvait prendre chacun des pamphlets dans un sens ou dans l'autre, alors que le Saint-Père laissait le champ ouvert et n'imposait silence à personne.

\*  
\* \*

Cocchia a remarqué, le premier, je pense, que la lettre de Jean de Hesdin à Pétrarque pouvait bien avoir pour origine cette sorte de *concours* ouvert à Rome et dont Urbain V avait, — en souriant peut-être. — accepté d'être l'arbitre. Et si Jean de Hesdin est entré dans l'arène, il propose de croire qu'il y fut poussé par son haut patron le Cardinal de Boulogne.

Celui-ci est un remarquable personnage (dont l'histoire reste toute entière à faire, ou peu s'en faut). Chacun sait qu'à l'époque où nous sommes, sa vieille amitié pour Pétrarque s'était singulièrement refroidie. J'ajoute qu'il est fort naturel que le proche parent du roi de France ait pris une part ardente à une lutte d'opinion où les intérêts de la royauté étaient manifestement engagés. Je crois donc volontiers qu'il avait dû pousser Jean de Hesdin à attaquer Pétrarque. C'est très vraisemblable.

Mais à cette vraisemblance ne peut rien ajouter un argument sur lequel Cocchia a cru pouvoir insister, et qu'il faut résolument écarter. Il existe de Pétrarque, — qui a abondé dans la polémique, — une autre invective, dirigée contre un autre français. Cocchia croit y trouver une allusion

1. *Galeratum cornu*. — *Galerus* est la coiffure rouge, spéciale aux cardinaux et qui leur est donnée suivant un certain rite (Du Cange); évidemment le chapeau car je ne pense pas qu'on connût alors d'autre coiffure cardinalice.

au Cardinal de Boulogne et à la polémique de Jean de Hesdin. Ce serait possible si cette invective-là était écrite en 1373, comme Cocchia le pense, et comme le pensait aussi celui qui la publia pour la première fois correctement en 1908, Monsignor Vattasso<sup>1</sup>. Mais cela n'est pas. Je rappelle que j'ai contesté alors cette date de 1373, et démontré, sans erreur possible, que le document en question fut écrit à Milan, au plus tard en 1355. On ne peut donc en tirer aucun renseignement sur l'Apologie, qu'il précède de quinze ans et plus. Et il ne peut pas se faire qu'il désigne le Cardinal de Boulogne. Mais, cela ne m'empêche pas d'ailleurs de croire que le Cardinal de Boulogne ait été l'instigateur de Jean de Hesdin.

Au moment où nous sommes, à Rome entre 1369 et 1370, le parti français ne pouvait plus compter sur l'orateur royal de 1367, celui auquel Pétrarque avait répliqué, Ansel Choquart. Il était mort<sup>2</sup>. Il fallait un autre champion. Jean de Hesdin marcha.

D'autres marchèrent-ils aussi? Le « concours » prit-il de l'extension? Il ne semble pas. Sans doute il en aurait pris davantage si Pétrarque était venu à Rome, comme le pape, en vain, l'en pria. Il se peut bien aussi que d'autres *factums* dorment encore quelque part, et apparaîtront un jour. Je n'en sais rien.

\*  
\* \*

Il est possible aussi que l'opinion se soit apaisée ; car la seconde année du séjour d'Urbain V à Rome semble plus calme

1. Dans son important ouvrage : *I codici petrarcheschi della Biblioteca Vaticana*, dont j'ai rendu compte en 1909 dans le *Giornale storico*. — Au même moment que moi, et, sans certes que nous nous fussions donné le mot, Pio Rajna et Vittorio Rossi arrivaient aux mêmes conclusions, (ainsi que l'a rappelé récemment V. Rossi, rendant compte du travail de E. Cocchia dans le *Giornale storico*). — L'invective publiée par Vattasso a pour titre : *Contra Gallum quemdam innominatum sed in dignitate positum*. Elle parle d'un « virum pōntem non tantum verbis et calamo, sed vinculis et gladio », — lequel personnage n'est assurément pas le Cardinal de Boulogne, mais Bruzio Visconti, le Zoïle de Pétrarque.

2. Voir Delachenal, *loc. cit.*

que la première, avec le lustre que lui donna la visite impériale. On peut se demander même si la lettre de Jean de Hesdin fut répandue en dehors d'un cercle assez restreint. Car enfin on sait combien de temps il a fallu pour qu'elle parvint aux mains de Pétrarque, lequel certes avait des correspondants à Rome. Comment Bruni ou Salutati ne lui avaient-ils pas communiqué la lettre où il était pris à partie si vivement ? — Qui sait ? — N'avaient-ils pas eux-mêmes, pour une raison ou pour une autre, préféré garder le silence ? — D'ailleurs, s'il est certain, par le texte même de la lettre de Jean de Hesdin, qu'elle fut écrite au temps où Urbain séjournait encore à Rome, qui sait à quel moment elle fut divulguée ? Tout juste peut-être avant l'heure où le pape se décidait au départ, c'est-à-dire en 1370 dans les premiers mois de l'année, dans une circonstance où de fins politiques de l'un comme de l'autre parti pouvaient craindre la reprise d'un débat envenimé<sup>1</sup>.

En réalité, nous pouvons très peu nous figurer l'évolution de faits ou de pensées qui a ramené Urbain V en France. Cette évolution se formait déjà sans doute depuis quelque temps, et Pétrarque n'en savait rien. L'abondante correspondance du début s'était ralentie. Quand Pétrarque au printemps de 1370<sup>2</sup>, dût renoncer à accomplir sa visite promise, ce dût être un triomphe pour le parti français. Mais Pétrarque, semble-t-il, n'en sut pas davantage. Un beau jour, à l'improviste il apprit que ses adversaires l'emportaient. La preuve que les choses se sont ainsi passées, c'est le ton même de la dernière lettre qu'il adressa au pape Urbain à Rome (vers août ou septembre 1370) : c'est une dernière adjuration, évidemment désespérée<sup>3</sup>.

1. N'oublions pas que Pétrarque, après le retour en Avignon, sembla en assez médiocres termes avec Francesco Bruni (*Sen.* XIII, 13).

2. *Sen.* XI, 17.

3. *Var.* 3.

\*  
\* \*

Et le pape partit. Pourquoi est-il parti ? C'est une question que l'histoire n'a pas bien éclairci encore. Les historiens français d'Urbain V, qui généralement l'aiment et l'admirent, n'ont pas manqué de le défendre contre le reproche de faiblesse. Ils ont fait valoir les motifs qui ont pu le déterminer, et notamment les désordres de l'Italie. Il leur est même arrivé, dans l'intérêt de sa cause, de lire inexactement un texte. Novati a eu un vrai plaisir d'historien paléographe à restituer un mot d'une lettre de Salutati ; on avait lu que le pape était parti « par la faute » de l'Italie, — *FACTO Italix*, — alors qu'il fallait lire : *FATO*, — « pour le malheur » de l'Italie !

Il n'empêche que l'Italie n'était pas au repos. Le vieil argument valait toujours en faveur de la France, sa sécurité, sa prospérité, opposées à l'agitation de l'Italie. S'il nous en fallait une preuve, Pétrarque nous la donnerait, dans sa lettre désespérée de l'été de 1370 : Il a voulu faire parler l'Italie elle-même pour confesser ses plaies, et réclamer le secours et les soins du vicaire de Jésus-Christ.

C'est un magnifique morceau et où il n'y a pas de place pour les malices et les violences qu'engendre la colère. La grande âme de Pétrarque domine tout, et son attachement à la foi romaine. Il ne conteste pas la prospérité de la France et le malaise de l'Italie. L'Italie dit au pape : « Si tu t'en retournes, plein de joie, chez tes compatriotes, qui sont, dit-on, honnêtes, calmes, simples, pieux, — alors, comment observes-tu la parole du Maître : « *Les bien portants n'ont pas besoin de médecin !* »

Le pape était venu vers l'Italie parce qu'elle était malade : « Oui, dit-elle, je dois avouer que j'avais engendré plusieurs « fils méchants ». Et elle ajoute, par figure : « J'étais blessée « d'ulcères mortels. Tu es descendu vers moi pour panser mes « blessures ;.. tu as commencé à verser l'huile et le vin. Et « puis, alors que mes plaies ne sont pas encore bandées ni

« pénétrées par le baume, tu te retires de moi ! Tu avais com-  
 « mencé à couper les chairs putrides avec le fer, et puis,  
 « comme tu le plongeais plus loin, tu as trouvé peut-être des  
 « parties qui t'ont semblé incurables. . »

Parlant au pape dans cette dernière adjuration, il abandonne toute résistance, il fait toute concession ; il admet tout, il reconnaît tout. On ne trouve plus ici que son cœur généreux, et son désir du bien.

\*  
\* \*

La rancune le reprendra plus tard.

Car il sait bien à quelle pression tenace, multiple, incessante le pape a été soumis, et il sait bien que cette pression est une des causes qui expliquent le recul final d'Urbain V, et son départ. Car nous connaissons, transmis par l'histoire, les arguments et les discours par lesquels on attaquait publiquement l'opinion autour du pape : mais nous ne pouvons pas nous imaginer les murmures, les intrigues, les caquets dont la ville éternelle dût être agitée durant les jours où l'on mettait le siège devant l'âme incertaine d'Urbain V : « Il n'a pas pu, a dit plus tard Pétrarque, — résister à tant de chuchoteurs, » — « (*tot susurronibus obsistere*) »<sup>1</sup> !

Ces *chuchoteurs* là ne devaient pas dire grand bien de Pétrarque, qui se sentait de loin critiqué et raillé assurément, et dont la susceptibilité et la nervosité étaient, comme on sait, excessives. Et quand il arriva qu'il eut sous la main un de ses adversaires, il passa sur lui en une fois toute la colère qu'il avait pu amasser contre tous les autres. C'est ce qui arriva à Jean de Hesdin ; il n'était pas un des *susurrones* ; il avait parlé tout haut, et il n'était pas très violent. Mais en la lettre du moine artésien se résumaient pour l'irascible poète des années de commérages, d'attaques et de mauvais propos.

1. *Apologia*. Ed. Cocchia p. 158. — Il faut, bien entendu aussi, dans ces circonstances, tenir compte de la pression que dût organiser le roi de France. — Mais Pétrarque aimait Charles V, comme il avait aimé Jean son père. Il n'en parle jamais en mauvais termes. S'il épargne le roi, il se rattrape sur les sujets.

Cependant, quand il la connut, c'était déjà une vieille affaire. On ne la lui communiqua pas avant la fin de 1372, trois ans peut-être après le jour où elle avait été écrite. J'ai dit pour quelles raisons possibles il n'en avait pas eu connaissance sous Urbain V. Je pense que Grégoire XI son successeur ne tenait pas beaucoup plus à se qu'on la lui révélât.

Une indiscretion fut faite pourtant, comme elle devait l'être, par un prélat italien; la chose est bien naturelle, car cet italien comme d'autres de la cour pontificale, avait souffert des attaques françaises et on ne s'étonne pas qu'il ait voulu solliciter du fameux champion de l'Italie, une réponse. Le prélat que Grégoire XI avait envoyé comme légat, pour traiter de la paix entre Padoue et Venise, Ugucione di Tiene alla deux fois à Padoue, d'abord entre septembre et octobre 1372, la seconde fois le 5 janvier 1373. C'est dans cette seconde visite sans doute qu'il vit Pétrarque<sup>1</sup>, et qu'il lui révéla le pamphlet français.

Pétrarque ne fut pas long à mettre la main à la plume, et tout vieux, tout malade qu'il fût, il écrivit d'un trait un des plus furieux morceaux de polémique qui se puissent concevoir. Il le terminait et le datait le 1<sup>er</sup> mars 1373.

C'était la fameuse *Apologie*, dont Cocchia nous donne aujourd'hui un texte critique, en même temps que de l'Invective française qui l'a provoqué.

Un français avait répondu à l'Apologie de Pétrarque. J'ai trouvé sa réponse sur les derniers feuillets d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale, de la première partie du xv<sup>e</sup> siècle, lequel contient, après plusieurs œuvres de Lactance, tout un groupe d'écrits polémiques de Pétrarque. Ce groupe se termine par la discussion avec le Gallus anonymus,

1. En septembre et octobre, Pétrarque était encore à Arquà, où on ne croit pas très probable qu'Ugucione ait pu le visiter, et d'où il partit pour Padoue en novembre, chassé par des dangers de guerre. — Toute la chronologie de cette affaire est excellemment établie par Zardo dans son remarquable *Petrarca e i Carraresi*, p. 161.

lequel est bien nommé par son nom *Johannes de Hisdinio* <sup>1</sup>.

Tout à la fin du volume, profitant, comme il arrive, de l'espace qui restait libre, (la fin d'un feuillet et le *verso* du même, le *recto* et le *verso* d'un autre), une main autre a ajouté le texte que je publie. Cette autre main est assez maladroite, et guidée semble-t-il par un écrivain ignorant. L'auteur de la réplique est responsable assurément d'une faible latinité ; mais le copiste l'est pour sa part d'un certain nombre d'erreurs, — peut-être même de mots passés, — qui rendent la construction de plus d'une phrase impossible, et plus d'un sens douteux. Sa maladresse éclate par certains exemples frappants, comme par exemple la confusion du mot *perinacia*, obstination, qui joue un grand rôle dans la discussion, et *perinencia*, qui n'a rien à y voir. Pour un texte aussi mal établi, je n'avais naturellement qu'à le livrer au lecteur intégralement et tel qu'il était. J'y ai supposé seulement une ponctuation qui y fait presque entièrement défaut, et qui suggère, jusqu'à nouvel ordre, l'intelligence du texte, telle que je l'ai conçue.

La date du document se limite entre celle de l'*Apologie* de Pétrarque (1<sup>er</sup> mars 1373) et celle où notre français put apprendre la mort du grand homme, lequel mourut, comme chacun sait, le 20 juillet 1374. Le document peut être des neuf derniers mois de 1373 ou des huit premiers de 1374.

Quel est l'auteur? Rien ne l'indique. L'éloge passionné de l'Université de Paris pourrait faire supposer un homme ayant quelque relation avec ce grand corps. Mais au cours de la discussion, le *studium parisiense* avait été déjà sur le tapis. Il est possible que le nouveau pamphlétaire ait voulu seulement répondre à ce que Pétrarque en avait dit, et c'est donc à Pétrarque personnellement que s'adresserait l'exclamation peu courtoise : « *Ne crepet romanus*, — puisse le romain n'en pas crever! »

Aucune indication ne nous est donc donnée. Notre auteur est

1. Il l'est encore dans deux autres MSS de la B. N. que Nolhac a jadis désignés : Lat. 14582 et 16232.

médiocrement cultivé, inférieur assurément à Jean de Hesdin. Il ne cite pas les auteurs latins, sauf une fois Salluste, dans un passage qui se trouve reproduit par saint Augustin. Il connaît bien l'Écriture Sainte. Les auteurs du moyen âge lui sont mieux connus que ceux de l'antiquité : comme Pétrarque avait cité Alain de Lille pour son *Anticlaudianus*, il va chercher un autre livre du même auteur le *De planctu naturæ*, pour en tirer d'ailleurs un rapprochement injurieux.

On est bien surpris de le trouver assez au courant de ce qui concerne Pétrarque lui-même, pour citer une de ses œuvres assez récentes, qui a rapport à une polémique vénitienne<sup>1</sup>.

Il a sur Rome des renseignements assez directs, pour que l'on puisse se demander s'il n'y a point été lui-même récemment. Mais il a pu les recueillir de la bouche d'un des nombreux français qui fréquentaient Rome à cette époque.

Quand on a vu les violences vraiment singulières où la colère a entraîné Pétrarque, on ne s'étonne pas d'en trouver ici la contre-partie. En pareille occasion, les injures, les injustices, les préjugés violents ne sont qu'une curiosité : le type du ton hyperbolique qui est usuel aux approches du grand schisme. Mais chemin faisant, et sans y penser, on peut recueillir dans ces flots de véhémentes paroles, comme des épaves, quelques traits de mœurs précieux et des renseignements exacts. Je les note donc.

On remarquera spécialement tout ce que l'auteur dit à l'éloge du caractère français : C'est un élément historique de haute valeur. Il était intéressant de trouver dans l'*Apologie* le mal que disaient des français du xiv<sup>e</sup> siècle, leurs adversaires ; il l'est au moins autant de savoir le bien que les français patriotes disaient d'eux-mêmes. Dans cet ordre d'idées, mon auteur inconnu est particulièrement expressif. Je crois qu'on le trouvera singulièrement moderne. Nous connaissons le français idéal qu'il dresse devant nous : aimable, hospitalier,

<sup>1</sup> *De sui ipsius et multorum ignorantia*, au sujet de la querelle avec les averroïstes (1368).

sincère, aimant la liberté, disant tout haut ce qu'il pense, allant vite de l'avant, mais prêt à se rendre à la vérité, — avec cette *crista* sur laquelle notre homme insiste tant, — et que l'on peut traduire (dans un sens favorable) : le *panache*.

Nous connaissons ce français là, et nous ne le renions pas. Il est plaisant de le trouver dessiné d'un trait si sûr, six cents ans avant nos jours. Pour cela du moins ce pamphlet vaut quelque chose.

\*  
\* \*

En voici une analyse succincte, qui en facilitera la lecture. J'insiste sur les points où l'auteur a répondu directement à Pétrarque :

Jeu de mot sur le prénom de Pétrarque : *Franciscus*, qui devrait lui interdire d'attaquer les *français*. — Après quelques phrases obscures sur la vérité et la justice, l'auteur dit que Pétrarque a qualifié la lettre de Jean de Hesdin d'*homélie*, et y a répondu par un verbiage plus long que trois homélies ; — quant à lui, il sera bref. — L'attaque et l'injure sont familières à Pétrarque. Ses diatribes contre les français en sont la preuve. Les français, dit Pétrarque, sont *cristati* ; soit ; leur « crête » n'est pas celle de l'orgueil, mais de la vérité.

Exposé des avantages que présente pour le Saint-Siège le séjour à Avignon ; trois raisons principales : la situation centrale d'Avignon, utile, — pour l'action religieuse du pape sur le monde, pour le jugement des procès en Cour de Rome, enfin à cause de la proximité de l'Université de Paris. Éloge enthousiaste de l'Université de Paris. — Les attaques de Pétrarque ne peuvent rien contre ces vérités ; ses phrases ne peuvent être bonnes qu'à éblouir de vieilles femmes. — Les français aiment la vérité.

Pétrarque reproche aux français la « légèreté », et l'oppose à la « gravité » des romains. — Caractère des romains, dont le fond est l'obstination (*pertinacia*). Où conduit l'obstination : dissimulation, violence, cupidité. Les romains ne renoncent

jamais à leurs passions. Lorsque le français a tort, de bonnes raisons le ramènent au bien. Ce qui lui vaut la haine des romains : il est trop sincère, il parle trop franchement. C'est là justement cette « crête » qu'on lui reproche, la crête naturelle de vérité ! Mais de l'obstination des romains sortent les rancunes auxquelles ils ne renoncent pas, qui les mènent à la haine, à la guerre civile, à la ruine de leur ville, déserte et inhabitée.

Pétrarque appelle les français « barbares » ! Cela voudrait dire qu'ils sont « incultes, brutaux, cruels, stupides ». Ils sont sociables ; ils sont hospitaliers : témoins les italiens innombrables qui habitent tant de villes de France, et y font fortune. Les français ne peuvent pas en dire autant de Rome ! Les vrais « barbares » sont les romains.

Pétrarque reproche aux français leur gourmandise. Le climat et le tempérament exigent plus de nourriture. Mais pour l'ivrognerie les romains n'ont rien à reprocher à personne. Ce n'est pas des français, comme l'a dit Pétrarque, mais des romains que Bacchus est le dieu. Curieux récit d'une sorte de bacchanale matinale, que l'auteur prétend être en usage à Rome.

Les romains vantent les gloires guerrières de leur passé ; c'est pour effacer le mépris que leur portent aujourd'hui toutes les nations. Pétrarque reproche aux français d'être vantards et menteurs. L'auteur lui retourne le reproche à lui-même en citant un passage du traité : *De sui ipsius et multorum ignorantia*. Il revient ensuite à la gloire antique des romains, gloire éteinte, qui ne rend que plus honteuse l'humiliation de la Rome d'aujourd'hui. Il finit par une suite de raisonnements et sarcasmes qui ont fait le fond de la discussion dès l'origine, et que l'on trouve ici assez platement renouvelés, et poussés jusqu'à l'excès : Pétrarque finit par être comparé à Lucifer. — Enfin l'auteur conclut que le pape doit rester à Avignon, et assure que si quelqu'italien répond encore, on saura lui répliquer.

Je mets à part, dans la dernière partie de la diatribe, une allusion curieuse à des faits contemporains. Il s'agit de démontrer la faiblesse de Rome dans les temps présents : la Ville tête du monde, dit l'auteur, est soumise à une petite ville (*castrunculum*), dont le nom est Suriana, et où tiennent garnison une poignée d'aventuriers<sup>1</sup>. Il s'agit très probablement de Soriano, petite place forte bien connue dans l'histoire, au dessus de Viterbe, dans les monts Cimini, une ancienne forteresse des Orsini, vendue par eux au Saint-Siège depuis peu d'années<sup>2</sup>. Il est bien difficile de savoir de quel fait il s'agit. Ce ne peut être de la troupe de bretons qui tiendra si longtemps garnison pour Grégoire XI, car je ne vois pas qu'elle y fut installée avant 1381<sup>3</sup>. Il est question de quelques-uns de ces faits d'armes, tels que cette époque en a tant vus. Mais je ne sais lequel. Je signale la question aux érudits romains.

Je laisse maintenant la parole au nouveau *Gallus anonymus*.

HENRY COCHIN.

#### Texte de la Réplique à l'Apologia.

DESCRIPTION DU MANUSCRIT : Bibl. nat. Lat. Nouv. acq. 1985. Hauteur 0<sup>m</sup>,29. — Largeur 0<sup>m</sup>,234. — Parchemin, 1<sup>re</sup> partie du xv<sup>e</sup> siècle.

f. 1. Trois passages de saint Jérôme sur Lactance.

1 v<sup>o</sup> Deux passages de Pétrarque sur Lactance.

Rodolphe de Presles sur Lactance.

f. 2 Lactance. Institutionum divinarum.

f. 119 — De ira Dei.

f. 131 v<sup>o</sup> — De opificio Dei.

f. 146. Table

3 pages blanches (157 v<sup>o</sup> 158 r<sup>o</sup> et v<sup>o</sup>).

1. « Sexaginta *latrunculi* ». — Ce mot signifie : éclaireurs, soldats légèrement armés (Du Cange)... Quant à *sexaginta*, je ne pense pas que le nom de nombre doive être pris littéralement.

2. Entre 1364 et 1366... Ces renseignements sur Soriano et ceux qui suivent sont empruntés à P. Egidi. *Soriano nel Cimino e l'archivio suo* (Roma 1903).

3. Voir Egidi et aussi N. Valois. *La France et le Grand Schisme*, II, 165, N. 2

f. 159. Pétrarque. Lettre à Clément VI (*Febris tue. Fam. V. 19*).

— Invectives contre le médecin.

f. 183 v<sup>o</sup> — De sui ipsius et multorum ignorantia *sous le titre* : De ignorantia sui et aliorum).

f. 201 v<sup>o</sup> — Lettre à Urbain V. (*Aliquandiu pater beatissime. Sen. VII. 1.*)

f. 221. Epistola M. Jo. de hisdinio contra predictas duas epistolas (?) ad Ur...<sup>1</sup> (*Homo quidam*).

f. 228 v<sup>o</sup> Pétrarque. Réponse à Jean de Hesdin. Apologia, etc. (*Nuper aliud agenti*).

f. 240 v<sup>o</sup> et 241 r<sup>o</sup>. Une pièce de vers latins sur un sujet pieux. Elle occupe la moitié de 241 r<sup>o</sup>, et sur la seconde moitié commence le texte de la réplique à Pétrarque.

#### TEXTE

241. Francisce, nimium Gallos inquietas; linque nomen cujus rem deprimis, et Franciscus obsistat Petrarche.

Dum relegi tua dicta, querens nudam veritatem intenti tui principalem, nil reperi juvans ipsam preter velamina vere luci objecta, ne videant audientes oculis animi esse rerum de quibus agitur, quasi verum voluntatem et non velle verum sequi debeat. Quod graviter ferens, vitans indecorum, justiciam consului consociam veritatis, qua juvante, dignum duxi || detegere tuas umbras equitati repugnantes. Nec manebit hujusmodi facinus impugnitum, quod cura tam pervigili nutrieris opositum veritatis; nec libro et omeliam<sup>2</sup> (ut exprobas adversanti non evangelio sed vaniloquio latciori tribus omeliis), ut potero, sed breviter.

Penam suscipis non grandem conviciis decertare, jaculando probra multa contra tuos adversantes, quum sis in hoc assuetus, et verius ad hoc natus, ut declarant tua scripta signantia tuos

1. Le mot *epistolas* est très probable. On remarque que la lettre de Jean de Hesdin dans le MS fait suite à *une* et non à *deux* lettres adressées à Urbain V. En fait elle répondait à *Sen. VII, 1* et à *Sen. IX, 1*. Cette dernière n'est pas reproduite ici.

2. P. avait qualifié la lettre de Jean de Hesdin : *Epistolam. sive librum... verius homeliam ingentem pariter atque ineptam*. — *Apologia*. Ed. Cochia p. 50.

gestus contentiosos, nec minus contentibiles (saltem bonis), per  
 10 quos efrenate tuis dictis vilificas quantum || potes nomen galli,  
 sed romanum laude reponis ad superos; unde niteris concludere  
 locum sedis ecclesie Rome de jure deberi, nec alibi convenien-  
 cius stare posse.

Cujus tenent opositum Galli, cristati, non crista tumida per te  
 falso sic interpretata, sed crista laudabili lucidissime veritatis<sup>1</sup> :  
 videlicet locum sedis ecclesie posse stare condecenter in Avi-  
 nione, pro qualitate temporis, et maxime nunc presenter, nec  
 solum condecenter sed etiam decencius quam Rome. — Hanc  
 rem situs probat loci, distantis plus equaliter a finibus modernis  
 15 ecclesie catholice, unde || potest facilius et equabilis impertiri  
 dominus noster pappa suam spiritalem medicinam cristianis  
 agentibus perpetualiter; videlicet et legatos transmittendo ad  
 partes propinquas, distantes, et ipsos in fines. Causas vero  
 natas terminari in curia summi pontificis, undecumque claruerint,  
 equate propinquitatis fonti justicie in eo loco residentis, termi-  
 nari comodius evidenter concipiunt universi. — Et, quod cedit  
 ad cumulum rationis, — (ne crepet hic romanus!) — est  
 20 propinquum consilium salutiferi studii parisiensis, super omnia  
 clarissimi : et ut romani gaudeant nomine quod olim dicessit || a  
 romanis, licet hic eo tristibus quo veraciter, faciliter et poten-  
 tissime dominus noster papa consuli poterit in propugnanda fide  
 catholica et calcandis erroribus.

Et hec tria pro fundamento michi sufecerint; que si pertinen-  
 citer<sup>2</sup>, ut assoles, negaveris, sufficiat noticia hominum ceterorum,  
 quibus ipsa res loquitur, literis etiam jacentibus. Nec officiant  
 tua dicta, variis ficta coloribus, nisi forsaa vetulis quibusdam,  
 que, sermoni faceto credule, res non curant, sed gestus homi-  
 num et verborum sonos.

Nobis autem gallis placet realitas probata patribus, que com-  
 25 pellit reversari tua || proposita, prout eorum occursus memorie  
 locum reperiet.

Levitatem gallis improperas<sup>3</sup>, quasi recte romanis sit ignata

1. P. avait dit p. 64 : « O cristati Gallorum vertices ac superbi, æque falsum asseverare et verum negare dispositi ». — Notre auteur prend *crista* dans un sens favorable, et c'est ce sens que lui donnait la basse latinité. Voir deux exemples notables dans du Cange : Isidore entend *cristatus* : *honestus, decens*, — et le Glossaire gréco-latin le traduit : Εὐσχημόν, qui a le même sens.

2. Premier exemple de la confusion par laquelle le scribe, au lieu de *pertinacia* et ses composés, écrit parfois *pertinencia* et ses composés.

3. Voici le passage où P. reproche aux français la « légèreté ». — « Francisci... leves lætisque homines sunt, faciles ac jucundi convictus, qui libenter adsciscant gaudia, curas pellant ludendo, ridendo, canendo et bibendo ». — *Apologia*. — p. 55. — Un autre passage semble être l'amorce de la discussion qui commence ici : « quid intersit inter romanam gravitatem et gallicam levitatem (p. 89).

241 v°

debita gravitas, qua perfusus, odio gallice levitatis, et pocius libertatis, abuteris notorie pro pertinencia romanis insita communiter. Satis ea concesseram; alias omnes essent virtuosi, cujus oppositum res loquitur. || docens eos peccatores faccione pertinaci semper machinatorios, ambitioni vel cupiditati semper intentos, nulla racione corrigibiles; quare liberis gallis oppositi dici debent, et, verum est, pertinaces.

3 Que vero mala de pertinencia gigni soleant, ruinoſe maceries palaciorum romanorum obrute pertinacia bellorum suorum civilium monstraverunt; nec reticent presentes divisiones romane, quarum partes, immobili pertinacia || in alterius detrimentum machinando, ad feda et crudelia sepius pervenire consueverunt. Nec exemplo vel doctrina revocari potuerunt ad medium virtuosum, propter glutinium contumacie pertinacis naturaliter congenitum suis cordibus, jungens inseparabiliter suas omnes afecciones ambitioni et cupiditati.

Gallorum vero quorundam levitas, quam sibi sepius inproperas, moderari cito potest et reduci doctrina et exemplo ad medium virtuosum. Neque culpa levitatis, que, ut in pluribus respicit omissionem pertinacie, || culpe parificanda est; cujus proprium est commissive machinari vel ad ortum producere sua machinata, propter fines quos intendit semper malos et plurimum fedissimos; unde reos tali noxa vehementer admiror, quod penes idem medium virtuosum, exprobrant vicium, facile maculati pergravius.

15 Parumper ad me revertor; fortassis nunc concipio cicatricem sue lese pertinacie. Galli suas veritates nimis plane pronunciant, in offencionem reorum, sine pondere cogitatus, per quas sepe sumpniantes pertinaces || facta semper prepensantes, dissimulationibus aflati, fictis suis abutentes, sepius illiduntur: unde tantum odium ex[c]jecans gravitatem debite considerationis sue proprie qualitatıs, quam si vere cognoscerent, pertinacia sua inolesceret increpando levitatem. Quibus si qua gravitas inesset, maturius recipere debuerint. Norunt enim, te docente. Gallos fore cristatos naturali et sincera, ut tibi predocui, veritate, quos ad notam veritatem proferendam compellit sua natura. Unde si 20 crista sue naturalis veritatis vicia || romanorum utcumque tetigerit, debuerunt ea corrigere, sibi nota veritate pacem querentes.

Sed actum est; hec gravitas odiosa nimis sibi foret; cariorem retinebunt infestam pertinenciam, filios suos edocentes subtiliores cautelas pertinacie fovende, in lesionem oposite sibi partis, quo facilius exquisito tempore movere valeant sua bella civilia. per que tua Roma caduca finaliter redigetur ad aream carentem habitatoribus.

Gallos appellas barbaros<sup>1</sup>, quasi gens esset inculta, stollida,  
 25 || crudelis et insipiens. Attente Gallos frequentasti, qui de  
 eorum indicas moribus, quibus ab omni climate est accessus  
 patens cunctis conversari volentibus, notis hostibus duntaxat  
 exceptis, inter quos solent advene clemencius et dulcius inhabi-  
 tare quam proprio solo, ditari eciam et proficere, Gallis ipsis  
 faventibus. Testes eorum sunt Ytali qui, manentes parisius et  
 30 alibi in Francia, magnis opibus sunt sufulti. Hec non dicunt  
 crudelitatem || Gallorum in Ytalos. Sed hec certe vicissitudo  
 Rome Gallis negata est; nullus Gallus Rome ditabitur, nec  
 honore decorabitur non comparato pecunia.

Et adeo Romani, gens inculta, quod nullorum hominum con-  
 sortia paciuntur! Si vero sint stollidi natura, vel contra natu-  
 ram, iudicet Alanus *de planctu nature*<sup>2</sup>. Scio tamen quod semper  
 crudeles in animo, licet opere satis impotentes, unde veri sunt  
 35 barbari, adeo insipientes facti ut queque sua vilia credant inesse  
 sibi || non faventibus. Et tu certe ex illis es, naturaliter barbære,  
 nec ille tibi barbarus, sed tu sibi barbarus es, ultra cuius bar-  
 bariem nullis unquam barbaries est. — Et hec tibi de bar-  
 242 barie, ||

Gallis edacitatem improperas; irrisorias alegationes sapientis  
 ad litteram satis subdole superadens ad temperanciam tollen-  
 dam, de gemte non tibi dilecta confusus odio<sup>3</sup>; non advertens  
 quoniam Galli sunt homines calore naturali forciores romanis,  
 plus potentes digerere et edere quam romani; unde, quod  
 5 secundum complexionem temperate sumunt, romani, propter  
 impotentiam naturalem, ebriosum || vocant. In quo domini romani,  
 beata sobrietate de Gallis se vindicantes, satis diligenter bene  
 mane, loco misse, per tabernas dominum suum Bachum querere

1. Voici la plus violente accusation de « barbarie ». — « Tanta est barbari et tam temulenta praesumptio... servorum audacia et... protervia, ubi semel forte domiuorum vinculis elapsi sunt ». — *Apologia* p. 61.

2. Jean de Hesdin avait cité parmi les fils glorieux de la Gaule, avec Stace, Claudien (Ed. Cocchia p. 42). — « Staius est Tullensis, vel... Tolosanus, et Claudianus dicitur Viennensis ». — P., tout en admettant la vieille erreur de l'origine gauloise de Stace, avait rétorqué que Claudien n'était nullement gaulois; puis, par raillerie, il avait renvoyé au poème « tœdiosus » d'Alain de Lille, l'*Anticlaudianus*. — Notre auteur en prend occasion pour citer grossièrement aux romains, qu'il dit être « contra naturam », une autre œuvre d'Alain de Lille, le « *De planctu naturæ* », dirigé « contra sodomiae crimen » (Voir *Fabricius*. Ed. de 1734 tome I, p. 30).

3. L'accusation, contre les français, de gourmandise et d'ivrognerie est comprise dans une des citations des notes précédentes : « edendo et bibendo ». — P. l'appuyait d'un texte biblique, dont notre auteur remarque très justement le sens ironique : « Melius est comedere et bibere »... (Ecclesiaste. II, 25).

soliti sunt, sine magna gravitate, satis tamen viliter, portantes per vicos publicos nudis cultellis fixum bolum carnis salse, aut aliud potui preambulium, vicinos suos convocantes ad potus incompositos, quos continet societas ebriose perpotata.

10 Dum recolunt illos actus magnificos veteris milicie romane nullis verbis adequandos, ut libere menciuntur, || presentes suas miserias, cunctis notas, nituntur sublevare per contemptum nacionum ceterarum; spurcisque suis gestibus et minacibus verbis repromittunt se grandia facturos contra nunc pace viventes, quibus satis sufficit de romanis potuisse vindicari potestate jam mortuis.

15 Sagitta transversa Gallis imponis promptitudinem de se fingendi magnifica, huic errori nulla fretus ratione, qui proprium librum fecisti de Ignorancia tui et aliorum (ad quem legere recurrat, et videbit te proprias laudes predicare, || et, quantum fingendo recognoscis tuam ignoranciam, cupiens mendacem fingendo videri, ut exinde sciens reputeris atque magnificus), — in quo dicis : « Ciceronem fateor me mirari inter, ymo ante omnes, qui scripserunt unquam qualibet in gente, nec tamen ut mirari sic imitari, quum in contrarium potius laborem ne cujusquam imitator sim, mimus fieri metuens<sup>1</sup>. » — Justus metus, ne forte subandi cunctos priores auctoritate precellas! Fingisne de  
20 te magnifica, qui non Gallus sed || Italus? — Repone sagittam in pharëtra, que non Gallis, sed tua est.

Quare afirmas gloriam romani nominis immortalẽ fore, subjungendo quod non prius alme urbis quam tocius orbis fama deficiet<sup>2</sup>? — Parum dicis; amplificare debueras, quod in duplo plus durabit, et precessit ortum mundi. Forsan credent hoc Itali : pingere falsis coloribus, sibi gratis nomen atinges. Etenim satis potes oberrare, non id nobis jus facies. Crista recte veritatis suos Gallos non patitur admittere tua dicta. Nisi tamen per  
25 impossibile, || ut quia quod jamdiu preteriit iterato preterire repugnans est, sic fama romanorum preterita non iterato preteribit, donec orbis deficiet, quod fama romana de qua tantum gloriaris jam preterierit.

Lege tuum Salustium<sup>3</sup> et videbis quod postquam Carthago

1. La citation du traité de P. contre les Averroïstes, est, à peu de chose près, conforme au texte original; seuls les derniers mots diffèrent, et la variante est évidemment le résultat d'une erreur de lecture assez bizarre. Le texte de P. est : « ... ne cujusquam imitator sim nimius, fieri metuens quod in aliis non probo ». — Et c'est, sans doute le mot *mimus*, admis par notre français qui lui a inspiré la grossière réflexion qui suit.

2. *Apologia*, p. 50.

3. Unique citation d'un auteur antique, et qu'il y a lieu, peut-être de référer au développement de saint Augustin sur les guerres puniques, où Salluste est cité et commenté (*De Civitate Dei*. III, 21).

emula romani imperii a stirpe interiit, in urbe seuire fortuna atque miscere omnia cepit per cupiditatem et ambicionem, et imperium, ex justissimo atque optimo, crudele atque intollerandum factum est; quibus a temporibus continue fuit decensus in  
 30 deteriora tempora, || nulla fama notabili relevante, neque mores civitatis moderari potuerunt, eciam fide catholica prohibente suo doloso naturali machinatu, quo potestatum et officiorum frivola nomina, pro se vel suis, in offencionem odiose sibi partis, incensanter cupiunt adipisci, in quibus suas exponunt vigilias mutuis destructionibus.

Unde, quantum attinet nomen fame, redacta est ad nichilum, et in tantum, juxta tua predicata, quod eodem mundi caput, urbium regina, sedes imperii, arx fidei catholice, || fons omnium memorabilium exemplorum, subjecta est Suriane<sup>1</sup> castronculo nunc munito sexaginta latrunculis, omnis mundi pes, urbium minima, sedes depressorum; quibus si fides adesset, ut quantum sinapis<sup>2</sup>, montes Suriane decendissent in vallibus tuis, vere decoratis memorabilibus exemplis, et cum fama que nulla est.  
 5 Nec te pascat in errore, si fama dici debeat veteris || fame memoria; non enim memoria fame facit urbem gloriosam, et famosam sed ea comparata miseris presentibus resdit eam ingloriam, in qua eciam, si bona sint, modica, quare quasi nulla, sunt incomparabilia fame sue sic preconisate. Respectus ejus per memoriam non patitur sic modica perlucere, sed eadem obtenebrat totaliter cives, notat degeneres monstro similes carentesque dignitate.

Et sic memoria fame parum movere debet dominum nostrum summum pontificem ad residendum inter eos qui, per memoriam fame patrum suorum se comprobant, ut || dictum est, fore miserimos.  
 10

Sed tue revertor, qua sic arroganter tumes, ad fame gloriam, prout tui superbiunt. Si Romani potentes fuerunt, in iniquitate lacerantes consilia et cetus hominum jure sociatorum in locis et urbibus sibi finitimis ve[1] remotis, quid gloriaris in malicia sue  
 15 tyrannidis, nisi malum pro gloria semper optes et quem || petis habere damnum pari malo gloriaris? Si tua sit hec gloria, lucifero glorianti vane [.....]<sup>3</sup> sed lugenti vanitatem ad inferos, similis efficiaris, non domino nostro summo pontifici. Hec gloria, (et melius ingloria, sed sua vera gloria) permaneat in domino gloriari, sequendo dominum nostrum Ihesum Christum, cujus humilitatis exemplum sectantes vere perducere solet in celestem Iherusalem, minime recipientem Romanos scelestos.

1. Sur Soriano, voir les explications que j'ai données plus haut.

2. Evangile selon S. Mathieu, XVII, 19 : « Si habueritis fidem sicut granum sinapis ».

3. Mot inintelligible.

20 Illusoriis ceteris tuis mendaciis, || faleratis indirecte sententiis sapientum plurimorum, sibi credi si reputes contra notam veritatem, reciperis in eo quod sua lux et efficacia non patitur obumbracionem.

Gallie laudēs verbis supra modum propagare pro reditu ecclesie in dulcem suam Iherusalem, veracis ne rose vanis pictoribus similia gerere videar, rebus ipsis patentibus per alium tibi refricatis, remito peroracionem. Si preter naturam verba displicencia protulerim in te vel || Italos, tibi parce consulenti Lactancium perorantem ab alio expectes alteri que feceris.

25 Verbosi tui processus in eo quo ledor ad pauca de multis, utcumque videor repugnasse, concitatus nacionis lesione, grata michi brevitate, relinquens meis collisis, si novus Italus resumpserit questionem, responsa validiora.

ÉDITIONS ERNEST LEROUX, 28, RUE BONAPARTE, PARIS (VI)

---

*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*

---

## MONUMENTS PIOT

Recueil de Monuments et de Mémoires

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

MM. R. de LASTEYRIE et HOMOLLE, Membres de l'Institut  
M. Paul JAMOT, Secrétaire de la Rédaction

La collection complète (tomes I à XXIII) net . . . 1 300 fr.  
*Le tome XXIV est sous presse.*

---

*École française de Rome*

---

## LE PALAIS DE LATRAN

*Étude historique et archéologique*

PAR

**Ph. LAUER**

Ancien Membre de l'École française de Rome  
Docteur ès-lettres

1 vol. grand in-4° de 645 pages, 143 figures, 34 planches hors texte  
et un plan. . . . . 150 fr.

---

**Eugène MUNTZ**

Membre de l'Institut

---

Les Arts à la Cour des Papes

Innocent VIII, Alexandre VI, Pie III

(1484-1503)

RECUEIL DE DOCUMENTS INÉDITS OU PEU CONNUS

Grand in-8° avec 10 planches et 94 gravures . . . . . 15 fr.

---

**Gustave CLAUSSE**

---

## LES MONUMENTS DU CHRISTIANISME AU MOYEN-ÂGE

Tomes I et II : Basiliques et mosaïques chrétiennes. Italie, Sicile

2 vol. grand in-8°, nombreux dessins et 9 héliogravures. 30 fr.

Tomé III : Les marbriers romains et le mobilier presbytéral

In-8°, orné de 75 dessins. . . . . 15 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie des Beaux-Arts.

IMPRIMERIE F. GAULTIER  
\*\*\*\*\* ANGERS